R E N A U
V I D E O
R E P O R T A G E S

Dépôt Légal
Oct. 2003

03 01 / 08

ISSN: 1763-8224 Février 2017 Imprimé par: RENAU à SUIPPES

Les Trophées de la Communication 5e 2008

Le journal des SUIPPASES, des SUIPPAS et des habitants de la communauté de communes

Dans ce numéro :

EXERCICE Février 2017 POMPIERS

Incendie au JOLIVET !

* Dans le cadre d'un exercice diligenté par le Centre de Secours Renforcé, le lieutenant TORRENTS Sylvère (chef de ce centre) a organisé avec la direction de l'établissement « Le JOLIVET » et le SDIS cette intervention

* Cela a permis de tester les personnels et les résidents de cet établissement, ainsi que les Sapeurs Pompiers de Suippes en grandeur réelle.

Les moyens !

* Les moyens mis en œuvre furent : un Fourgon Pompe Tonne de Suippes, un Fourgon Pompe Tonne de formation « SPPNO », deux Véhicules de Secours A Victimes de Suippes, un Véhicule de Secours A Victimes de formation « SPPNO », un Véhicule Leger de Commandement de Suippes « un officier », un Véhicule Léger de Commandement de Sainte Ménéhould « deux officiers ».

Thème de cet exercice

* Déclenchement d'un feu de nuit dans un local dans le bâtiment annexe en arrière du bâtiment principal.
* Fumée dans tous les étages des chambres.
* Cheminement des pompiers dans cette fumée opaque avec les Appareils Respiratoires Isolants.
* Attaque du feu et évacuation simultanée vers le point de rassemblement.

Reconnaissance des lieux !

Intervention

Et

Evacuation

Milieu enfumé !

Intervention dans un milieu

où la visibilité est réduite

Appareil Respiratoire Isolant

Intervention
par l'extérieur

Cet exercice va profiter aux pompiers (meilleures connaissances de cet établissement) et aux résidents qui seront rassurés de connaitre l'intervention des pompiers.

Missions !

* Les pompiers ont réalisé un point de rassemblement dans le premier bâtiment (hors danger) pour établir un récapitulatif des personnels, des résidents présents, puis de vérifier l'état de santé de chaque personne qui aurait pu être intoxiquée par la fumée.

* L'extinction du feu (fictif) fut entrepris par des équipes de pompiers en tenue « A.R.I. » dans le bâtiment annexe à l'arrière du bâtiment principal.

* Dans l'attente de l'arrivée des secours les personnels de nuit avaient confiné les résidents dans des pièces protégées.

R E N A U
V I D E O
R E P O R T A G E S

Pompiers en action dans la fumée !

Débriefing !

* A la fin de cet exercice le lieutenant TORRENTS, le Commandant GUYOT, le Capitaine GIROD, le Directeur du JOLIVET et les personnels de nuit ont pu confronter leurs expériences et établir les points positifs et négatifs.

Monsieur PAILLOT
(Directeur de l'établissement)
« Le JOLIVET »

R E N A U
V I D E O
REPORTAGES

N°9 rue V. Hugo
51600 SUIPPES

Téléphone : 09 71 26 05 82
Portable : 06 73 24 00 48
Courriel : tv_suippase@orange.fr

Directeur : Jean Philippe

Correctrice : Laury

Reporter : .....

* Les pompiers de Suippes, Chalons, Sainte Ménéhould ont déployé de nombreux moyens sur cet exercice.

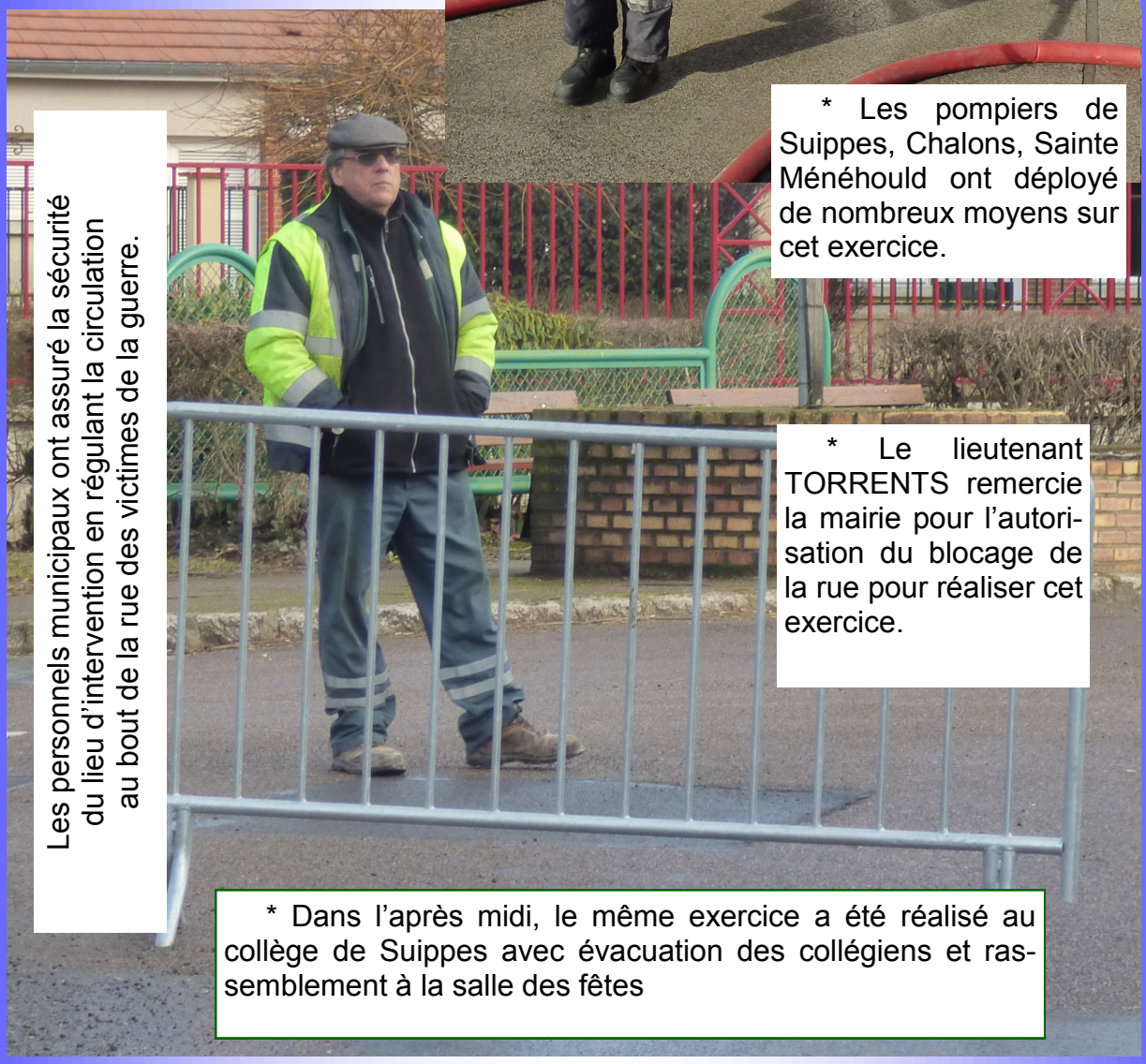

Les personnels municipaux ont assuré la sécurité du lieu d'intervention en régulant la circulation au bout de la rue des victimes de la guerre.

* Le lieutenant TORRENTS remercie la mairie pour l'autorisation du blocage de la rue pour réaliser cet exercice.

* Dans l'après midi, le même exercice a été réalisé au collège de Suippes avec évacuation des collégiens et rassemblement à la salle des fêtes

Ce journal peut être commandé au 06.73.24.00.48. au prix de 1 euro.

En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et du code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992, toute reproduction partielle ou totale est strictement interdite sans autorisation du propriétaire du journal
déclaré sous N° ISSN : 1763 – 8224. Droit de paraître octroyé par le T.G.I. de Chalons en Champagne.